

Prix de Recherche Unapei « Pierre Lagier »

La société évolue, les besoins des personnes handicapées intellectuelles, leurs désirs, leurs aspirations également. Il en va de même pour les parents, les proches, les bénévoles, les professionnels mais également la société dans son ensemble. Les modèles familiaux changent. De nouveaux choix de vie voient le jour. La population gagne en espérance de vie, les personnes handicapées aussi. La précarité gagne du terrain. Des fractures territoriales et numériques apparaissent. La science progresse et influe sur les modes d'accompagnement. Des transitions politiques, institutionnelles, écologiques et économiques sont en cours. C'est dans ce contexte européen et international, que l'Unapei, union regroupant 900 000 citoyens et entrepreneurs militants sur le territoire français, a décidé de lancer en 2019, un « Prix Recherche » attribué à un Master 2.

- **Le « prix Master 2 » 2019 récompensera un(e) étudiant (e) pour la qualité de son mémoire de master 2 Recherche d'un montant de 5 000 euros.**
- **En 2020, l'Unapei lancera également un Prix recherche pour l'attribution d'une bourse doctorale à des étudiants(es) désireux de se lancer dans un projet de thèse d'un montant de 10 000 euros.**

L'Unapei mettra en place un jury composé d'experts du domaine pour assurer la sélection des dossiers de ce prix.

La cérémonie de remise du Prix Pierre Lagier de l'Unapei se tiendra en Février 2020.

Thématiques soutenues

Les thématiques soutenues sont en lien avec les orientations stratégiques de l'Unapei.

Le concept de société inclusive porté par l'Unapei propose un nouveau modèle du « vivre ensemble » qui implique la reconnaissance des droits de chacun à être véritablement acteur de sa vie. Cette révolution paradigmatique importante dans le domaine du handicap, signifie permettre à chacun d'être au centre des

décisions concernant ses besoins de formation, ses attentes professionnelles, ses modes et lieux de vie, ses décisions de santé, ses choix affectifs, et plus largement son parcours de vie.

Pour autant, les personnes en situation de handicap restent plus vulnérables à tous les âges que la population générale. Les accompagner dans leurs parcours de vie est nécessaire afin qu'elles puissent être en situation de décider par elles même de leurs choix de vie.

Les accompagner peut signifier, notamment, les éclairer et les informer de leurs droits, rendre accessible leur parcours de santé en « *allant vers* », leur proposer des formations adaptées à leurs besoins et attentes, leur proposer des lieux de vie conformes à leurs souhaits au sein desquels elles pourront être plus autonomes et surtout pilotes de leur existence.

Le concept de société inclusive n'est pas antinomique avec celui « d'accompagnement ». Il s'agit de rendre aux personnes en situation de handicap le légitime droit de contrôle et de pilotage de leur vie tout en leur apportant l'aide, le soutien dont elles ont besoin pour effectuer leurs choix.

Les familles, les professionnels de santé et du médico-social, la société toute entière doit ainsi repenser cet accompagnement à l'aune de ce concept de société inclusive.

Ainsi, tous les travaux de recherche permettant d'alimenter cette réflexion du « comment accompagner chaque personne en situation de handicap intellectuel à être actrice de sa vie » sont encouragés et soutenus dans le cadre de ce prix de Master Recherche Unapei.

Modalités de participation

Ce prix sera ouvert aux candidats en sciences humaines et sociales ou en santé publique quelles que soient leurs disciplines de rattachement - sociologie, sciences économiques et de gestion, droit, sciences politiques, anthropologie, sciences éducatives, philosophie, histoire, psychologie, santé publique.

Peuvent candidater des étudiants ayant soutenu leur mémoire **entre le 1^{er} juin et le 31 octobre 2018.**

Les candidats doivent :

- avoir rédigé leur mémoire en langue française ;
- ne pas avoir obtenu d'autre Prix pour leur mémoire, quel qu'il soit ;
- expliquer, dans la lettre de motivation, ce qui les a motivés à choisir ce sujet et comment ils utiliseraient le Prix si celui-ci leur était attribué.

Par ailleurs, ils s'engagent, s'ils sont lauréats du Prix :

- à être présent lors de la Cérémonie de remise des Prix de l'UNAPEI qui se déroulera **en février 2020 à Paris** ;
- à mentionner le Prix attribué par l'Unapei dans toutes les publications ou communications ayant trait à leur mémoire ;
- à envoyer à l'Unapei le résumé de leur mémoire (3 à 5 pages), destiné à être mis en ligne sur le site internet.

Procédure de sélection et calendrier :

Les dossiers de candidature doivent comprendre obligatoirement :

- un CV du candidat ;
- le résumé du mémoire de Master (3 à 5 pages) ;
- la lettre de motivation du candidat ;
- le mémoire validé.

Seuls les dossiers dûment remplis et contenant TOUS les documents exigés seront examinés par le jury.

Les dossiers complets seront examinés par un jury composé de membres de l'Unapei et d'experts scientifiques du domaine. Une instruction préalable des dossiers sera effectuée par des experts choisis selon les disciplines des candidats. Des compléments d'informations pourront être demandés aux candidats suite à l'examen de leur dossier.

Le jury sera particulièrement attentif aux critères d'évaluation suivants :

- la pertinence et originalité du projet au regard des thématiques de l'appel à candidatures ;
- les qualités rédactionnelles et d'analyse ;
- l'explicitation du choix du sujet de mémoire et de la manière dont la rédaction du mémoire a fait évoluer la réflexion et/ou les pratiques ;
- la description détaillée de la manière dont le Prix serait utilisé.

Les dossiers devront être impérativement envoyés à l'Unapei au plus tard le mardi 3 septembre 2019 :

- par voie postale à Isabelle Vazeilles Prix MASTER 2 - Pôle Expertise - Unapei - 15 rue Coysevox - 75876 Paris Cedex 18
- sous forme électronique à public@unapei.org et l.garacotche@unapei.org